

Diplôme Universitaire (DU) Professionnalisation à la Généalogie (PROGEN)

Publics concernés:

- Public avec un projet professionnel : étudiants, salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi.
- Possibilité de suivre le DU depuis l'Outre-mer et depuis l'étranger.

Conditions d'admission:

- Lauréats du DU GENEFA (Histoire et généalogie familiale) ou :
- Étudiants en situation de formation initiale : licence de <u>Droit ob</u>tenue.
- Actifs : sur dossier et lettre de motivation, sans condition de diplôme.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 162 heures + mémoire Période: septembre à juin

Modalités d'enseignement : enseignement à distance et distanciel synchrone.

- Les cours, conçus par des professionnels et des spécialistes de diverses disciplines, sont mis à disposition progressivement sur une plate-forme où ils demeurent accessibles le reste de l'année.
- L'accompagnement est assuré à distance par des enseignants-chercheurs de l'Université du Mans (forums, messagerie, classes virtuelles).
- La plate-forme sert de lieu d'échanges entre étudiants.

Les unités d'enseignement :

- UE1- Droit successoral (24 h en distanciel synchrone)
- UE2- Droit appliqué à la généalogie (36 h en distanciel synchrone)
- UE3- Cadre d'exercice de la généalogie (36 h en enseignement à distance)
- UE4- Pratiques de la généalogie professionnelle (36 h en enseignement à distance)
- UE5- Techniques de communication (30 h en enseignement à distance)
- UE6- Stage (200 h)

OBJECTIFS

- Maîtrise des différentes méthodes employées dans la pratique professionnelle de la généalogie successorale.
- Maîtrise des éléments de Droit concernant la généalogie successorale.
- Mise en application de ces savoirs dans un contexte professionnel.



DU Professionnalisation à la Généalogie (PROGEN)

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

Suivi assuré par des enseignants chercheurs en Droit, des professionnels de la généalogie et du Droit, des ingénieurs d'études en techniques de communication.

- Encadrement du stage assuré par un généalogiste professionnel.

MODALITES D'ÉVALUATION:

- Le processus d'évaluation dans les différentes UE, en distanciel synchrone comme en enseignement à distance, se déroule entièrement à distance sous la forme d'exercices de différents types.
- La note moyenne au DU est obtenue par la moyenne pondérée des notes des UE 1 à 6.
- Les UE sont affecté des coefficients suivants :

UE1: coefficient 4 UE2: coefficient 4 UE3: coefficient 4 UE4: coefficient 4 UE5: coefficient 3 UE6: coefficient 8

- Une note moyenne finale supérieure ou égale à 10 permet l'obtention du DU. Des mentions AB, B et TB sont attribuées aux étudiants obtenant une moyenne égale ou supérieure à 12, 14 ou 16.

OUTILS A VOTRE DISPOSITION:

- La plateforme d'enseignement à distance EAD-UM
- Les salles virtuelles (réunions, etc.)
- L'Environnement Numérique de Travail (ENT) avec une messagerie mail, un espace personnel de stockage, des outils de recherche en bibliothèque, bases de données et autres ressources électroniques.
- Des ressources informatiques et un réseau WiFi sur le campus de l'Université du Mans et sur les autres campus universitaires.
- La possibilité de consulter et d'emprunter des ouvrages à la Bibliothèque Universitaire, d'utiliser le Prêt Entre Bibliothèques (PEB) pour faire venir des ouvrages d'un réseau national de bibliothèques de recherche, ainsi que de s'en faire expédier à distance en tant qu'étudiant en enseignement à distance.

MÉTIERS & DÉBOUCHÉS

- Généalogiste (Code ROME K2401)
- Ouverture d'une étude de généalogie successorale ou mixte familiale/successorale
- Spécialisation généalogique pour les métiers du Web, de l'informatique, de l'archivistique, de la bibliothéconomie, du journalisme et du Droit.



Le Mans Université

Contacts:

sechist-let@univ-lemans.fr ou Bâtiment Administration RDC 02 43 83 31 64

www.univ-lemans.fr

